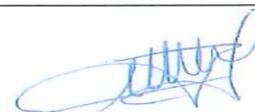


A remplir par le chef de service

Version : 1	Date de transmission :		Date de clôture :	
Agent en Poste :	Nom : <i>Komornicki</i>	Prénom : <i>Nicolas</i>	Employeur :	CDE
Agent en Poste :	Nom :	Prénom :	Employeur :	CDE
Témoign(s) :	Nom : <i>Siwoine</i>	Prénom : <i>Madeleine</i>	Employeur :	CDE
Témoign(s) :	Nom : <i>Mardelaine</i>	Prénom : <i>Mathieu</i>	Employeur :	CDE
Où ? Décrire l'endroit précis où a eu lieu l'incident, situation dangereuse (site, zone, ...) :	<i>PR BOULARI</i>		Complément de lieu :	Debordement au niveau de canal passant derrière le Mac Donald
Quand ?	Date : <i>29/07/2020</i>	Heure :	<i>19h 54</i>	
Type Incident:	Dégâts potentiels sur l'environnement			
Si autre veuillez préciser :				
Description de l'accident ou de l'incident : décrire selon le témoignage de(s) victime(s) et/ou témoin(s), ce qui s'est exactement passé : décrire les faits constatés sans jugement personnel :	31/07/2020 : Mr Mardelaine reçoit un appel de la VDMD indiquant la présence de poissons morts dans le canal passant près de la maison de l'environnement face au Mac Donald de Boulari .			
	Mr Mardelaine contacte le responsable de la station (Mr Komornicki), inspecte le poste de relevage de la station et constate le débordement et le non fonctionnement du poste de relevage .			
	Une équipe : automaticien, électro et agent d'exploitation diagnostiquent le défaut et redémarre l'installation.			
	Débordement du poste de relevage d'entrée de la station d'épuration de Boulari depuis le 29/07/2020 à 19h54 jusqu'au 31/07/2020 à 14h25 (volume maxi débordement estimé à 300 m³).			
Analyse des causes :	<p>Le numéro de téléphone utilisé pour surveiller la station d'épuration de Boulari a été passé en fibre par l'OPT entraînant, qu'en cas de dysfonctionnement, l'information n'était plus remontée (rupture de liaison). La CDE n'a pas été informée de ce changement.</p> <p>L'incident a été lié à deux dysfonctionnements survenus conjointement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le défaut de liaison entre TOPKAPI et la Step lié à un défaut d'alimentation du convertisseur FIBRE/Cuivre pris sur le 230V ondulée (changement ligne OPT).</li> <li>- le défaut au niveau de l'onduleur entraînant une perte de l'alimentation sur le circuit ondulé.</li> </ul> <p>Ce défaut a causé l'absence de liaison entre TOPKAPI et la Step mais aussi la mise hors tension de l'automate et des alarmes.</p> <p>L'automate de la station n'étant plus alimenté, la gestion des niveaux du poste de relevage n'était plus assurée.</p> <p>De plus, le PC servant à piloter et contrôler la station n'affichait aucun défaut car celui-ci garde en mémoire le dernier état de fonctionnement de la station (absence de défaut sur le pc de contrôle lors du passage du technicien --&gt; non visible par l'exploitant sans rentrer dans le local électrique).</p>			
Description des actions prises immédiatement :	Mise en By pass de l'onduleur, redémarrage de l'automate et de la station . Vidange du poste de relevage.			
Actions préventives à court terme :	<p>Mise en place temporaire par CDE d'une télégestion par système GSM sur batterie 12 V pour rétablir la télégestion et le fonctionnement de l'automate.</p> <p>Mise en place d'un contrôle visuel du bon fonctionnement de la station complémentaire pendant le WE (2 passages par jour).</p>			
Actions préventives à moyen terme :	<p>Remplacement /maintenance de l'onduleur de la station --&gt; diagnostic à faire et proposition tarifaire à la VDMD.</p> <p>La liaison fibre/cuivre de l'OPT pour la télégestion de la STEP n'est pas fiable à 100% car en cas de défaut du circuit ondulé (comme cela a été le cas) ou du boîtier ONT de l'OPT, la surveillance Topkapi de la station ne peut plus être assurée. Ce qui est généralement mis en place est une liaison GSM pour la télégestion. Une carte SIM avec abonnement "data simple" doit être mise en place par la VDMD pour sécuriser la liaison de la télégestion --&gt; action VDMD.</p> <p>Sécurisation complémentaire : Rajout d'une alarme sur le poste de relevage (absence de fonctionnement pompe &gt; 12 heures) --&gt; action CDE.</p>			
Responsable Agence assainissement :	Nom Prénom : F CESA	Date et signature :	<i>03/08/2020</i>	
				
Chef de service Client privés :	Nom Prénom : N.Komornicki	Date et signature :	<i>03/08/2020</i>	
				